

**EXTRAIT N° 20-006
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT
DU 22 SEPTEMBRE 2020**

Envoyé en préfecture le 05/10/2020
Reçu en préfecture le 05/10/2020
Affiché le 05/10/2020
ID : 007-210701579-20200922-DB_CAA_20_006B-DE

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 10
votants : 14

L'an deux mil vingt, et le vingt-deux septembre, le Conseil d'Administration convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la commune, sous la présidence de Monsieur Éric CUER, Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : Jeudi 17 septembre 2020

Présents : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - DENIS - GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL - MARTINELLO
MRS CUER - MENARD - REYMONDON

Absents excusés : MRS MAZZINI - MONTCHAUD - MORIZET - ROCHETTE - ROUX

Absents non excusés :

Ont donné pouvoir : M. MAZZINI à MME CODATO
M. MORIZET à M. REYMONDON
M. ROCHETTE à MME LAUSSEL
M. ROUX à MME JULIEN-RAOULT

Le Conseil a choisi pour secrétaire MME JULIEN-RAOULT.

OBJET

MODIFICATION DU PRIX DE LA PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire informe le Conseil d'Administration que la délibération n°12-004 fixait le prix de la participation pour le financement de l'assainissement collectif à 500 €.

Le budget de l'assainissement doit être autonome pour continuer à être éligible aux diverses subventions versées par les différents services de l'État, ainsi une augmentation est nécessaire.

Il propose donc de fixer la PAC à 850 €.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- **ACCEPTE** l'augmentation de la participation pour le financement de l'assainissement collectif et fixe le prix à 850 €.
- **TRANSMET** un exemplaire de la délibération à Madame le Préfet de l'Ardèche pour visa ainsi qu'à Madame la Comptable du Trésor.

Délibération votée à l'unanimité.

Ont signé les membres présents :

MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - DENIS - GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL - MARTINELLO
MRS CUER - MENARD - REYMONDON

Par procuration : MME LAUSSEL pour M. ROCHETTE
M. REYMONDON pour M. MORIZET
MME JULIEN-RAOULT pour M. ROUX
MME CODATO pour M. MAZZINI

SIGNATURES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Fait et délibéré à Meysse, les jour, mois et an susdits,

Au registre sont les signatures.
Affiché le 25 septembre 2020

Pour copie conforme

En Mairie, le 25 septembre 2020

Le Maire,

Eric CUER

